

PORTUAIRE / LOGISTIQUE : Vers un abaissement de la taxe
d'aménagement sur la zone logistique portuaire RVSL Amont à
Grand-Couronne

La [METROPOLE ROUEN NORMANDIE](#) / **T** : 02.35.52.68.10 vient d'annoncer qu'elle souhaitait abaisser la taxe d'aménagement de 5% à 1% pour encourager les implantations d'entreprises sur la nouvelles zone logistique portuaire RVSL Amont à Grand-Couronne. Pour un hangar standard, cette taxe passerait de 300.000 € à 60.000 €... Une annonce encourageante pour le [GRAND PORT MARITIME DE ROUEN](#) / **T** : 02.35.52.54.56 qui souhaite augmenter son trafic de conteneurs. www.metropole-rouen-normandie.fr
www.haropaports.com